5 questions pour un·e expert·e **n°2**

Les machines à affranchir, entre rentabilité, gain de temps et suivi quotidien

En 1920, Arthur Pitney et Walter Bowes mettaient au point la toute première machine à affranchir. Présent sur le marché depuis plus d'un siècle, Pitney Bowes se positionne plus que jamais comme leader mondial de l'affranchissement. Alors, pourquoi chaque entreprise devrait se munir d'une de ces machines ?

Alexandra VELICHKOVSKI, Inside Sales chez Pitney Bowes nous en révèle tous les secrets pour ce nouveau numéro de Pitney Knows.

ÉQUIPEMENTS

01 À quelles typologies d'entreprises les machines à affranchir s'adressent-elles ?

"C'est simple, elles s'adressent à tout le monde. Que vous soyez une TPE, une PME ou une multinationale, vous aurez forcément besoin d'une machine à affranchir. Chez Pitney Bowes, nous ne raisonnons pas en fonction de la taille d'une entreprise car souvent nous constatons que des petites entreprises effectuent un nombre considérable d'envois, par exemple, dans le cadre de campagnes marketing. Voilà pourquoi nous préférons analyser les besoins spécifiques de chaque client."

02 Pouvez-vous nous en dire plus sur ces différentes gammes et d'une manière plus générale, sur les avantages d'une machine à affranchir ?

"En premier lieu, nous trouvons les tpMAc, des machines adaptées aux volumes peu élevés, pour une moyenne de 1 à 10 courriers par jour, qui permettent un dépôt dans n'importe quelle boîte aux lettres de rue du département. Ensuite, nous proposons des machines de gamme intermédiaire, plus ergonomiques conçues pour des volumes allant de 10 à 40 plis par jour et adaptées aux pics d'envois et à l'affranchissement de colis. Puis, viennent les machines dotées d'un plateau alimenteur pour traiter les volumes de courriers importants, avec l'option pesée au passage le client gagne du temps en évitant le tri préalable par poids et par taille.

Enfin, sur nos machines de série SendPro® P, pour une quantité plus élevée d'envois et donnant accès au marquage, l'opérateur pilote la machine depuis une tablette tactile regroupant toutes les fonctions principales. Par ailleurs, en option elles intègrent des solutions de traçabilité des objets entrants ainsi que des recommandés et des courriers suivis sortants. Concernant les avantages, toutes les machines à affranchir apportent au client un confort indéniable, un gain de temps considérable, une sécurité supplémentaire, une image professionnelle ainsi que la possibilité d'affranchir son courrier depuis son bureau 24h/24. Tout est à portée de main, le client oublie les déplacements, les stocks de timbres à gérer et à surveiller, et n'a plus de trésorerie immobilisée. C'est aussi simple que cela ! "

03 Faire des économies avec une machine à affranchir : réalité ou légende urbaine ?

"Réalité, bien entendu ! Désormais, plus de sur-affranchissement grâce au plateau balance précis qui pèse automatiquement votre courrier et calcule le prix exact dans la bonne tranche. Le client bénéficie des tarifs préférentiels professionnels de La Poste pour chaque lettre qu'il envoie. Plus d'avance de trésorerie, il ne paie qu'en fin de mois sa consommation postale réelle.

Par exemple : une lettre verte 20 gr ne coûtera que 0,89€ (tarif professionnel machine à affranchir 2021) alors qu'au tarif public 2021, il faudra débourser 1,08€. La machine à affranchir possède une tranche d'affranchissement 50 grammes contrairement au tarif public qui passe directement à la tranche 100 grammes dès dépassement des 20 grammes. L'économie totale sur le nombre de plis est fructueuse !"

04 En termes de gestion et de suivi au quotidien, comment cela se passe-t-il ?

"Le client peut consulter et contrôler ses affranchissements directement sur la machine et avoir le suivi de ses envois annuels. Avec notre outil en ligne Inview™, il peut collecter, consolider et analyser ses dépenses postales. Enfin, toutes nos machines effectuent un télérelevé qui consiste à envoyer les montants d'affranchissements du mois à la Poste qui établit en retour une facture mensuelle. "

05 Et au niveau de la maintenance ?

"Le contrat de location-entretien de la machine à affranchir Pitney Bowes inclut un accompagnement du client et un suivi en cas de panne avec une équipe de techniciens professionnels, à l'écoute du client. En cas de panne, le client contacte PITNEY BOWES, une fois le dossier client créé et enregistré, l'un de nos techniciens prendra contact avec lui dans un délai de 4 heures ouvrées afin de l'aider à résoudre son problème."

*sous respect des CGV, hors casse et malveillance.

pitney bowes